Conseil National du Numérique (CNNum)

Vendredis contributifs - Groupe inclusion numérique
Contribution du 17 mai 2013 - Emmanuel Vandamme, président d'ANIS.

1) Quels seraient les destinataires et quels seraient les objectifs absolument prioritaires d'une politique publique d' « inclusion numérique » ?

Tout dépend de ce que l'on appelle « inclusion numérique ». Il y a au moins trois approches de ce terme :

- Une question d'**« illectronisme »**, qui touche une population presque toujours socialement exclue (pauvreté économique + culturelle), et qui donne lieu à des politiques « réparatrices » (exemples : ateliers pour créer une adresse mail, apprentissage du fonctionnement de base d'un navigateur, etc.). Il convient de le faire, c'est utile, mais cela ne permet que de remettre à niveau. Je ne pense pas qu'il y ait un enjeu particulier sur cette question hormis le fait de ne pas s'arrêter là et de ne pas penser que cela répond aux questions d'exclusion sociale (ne pas se contenter de poser des emplâtres numériques sur une jambe de bois sociale - je suis réservé sur les politiques qui, autour du numérique ou d'autres questions, reviennent à « occuper les pauvres »).

- Une question de **diffusion d'usages créatifs**, **innovants**, permettant de participer à une démarche de capacitation, d'émancipation, de participation à la vie publique, et qui peuvent par ailleurs répondre à d'autres enjeux de société. Cette question constitue à mon avis le principal enjeu aujourd'hui. Exemples : apprendre à réparer son aspirateur avec le numérique (mode d'emploi en ligne, fabrication d'une pièce sur une imprimante 3D) plutôt que de le mettre à la poubelle et d'aller racheter en grande distribution un modèle fait en Chine ; s'organiser avec le numérique pour créer un jardin partagé sur un terrain délaissé ; participer à un projet de monnaie locale.

  Sur cette question des usages, la notion d'inclusion numérique est double, il s'agit bien d'une inclusion PAR le numérique mais aussi d'une inclusion DANS le numérique, au sens d'une inclusion dans une société en partie façonnée par des pratiques issues du numérique, c'est à dire des pratiques sociales nouvelles, qui ont profité de l'espace de liberté du Web (coopération, désintermédiation, fonctionnement plus horizontal, liens faibles, nouvelles formes de confiance, etc.)

- Enfin, il y a les questions d'**accès à la connexion** (zones blanches, haut débit, etc.) que je ne situerais pas dans le champ de l'inclusion numérique, mais plutôt dans celui de l'aménagement, au même titre que les infrastructures de transport, l'accès à l'énergie, à l'eau (question de service universel). Le numérique fait désormais partie d'un tronc commun de services à apporter aux citoyens. Le service universel ne signifie pas une stricte égalité

d'accès, il est inévitable que certaines zones soient moins bien desservies, cette desserte de moindre qualité étant par ailleurs très rarement une limite à l'usage. La demande (peut-être légitime) de possesseurs de résidences secondaires de disposer de l'ADSL dans leurs maisons de campagne n'a rien à voir avec l'inclusion numérique, même si on ressort facilement le vieux concept de « fracture numérique » à ce sujet.

2) A quoi reconnaîtrait-on que l'on progresse (ou que l'on régresse) en matière d'inclusion numérique ?

Je ne crois pas à l'indicateur du taux d'« illectronisme » (qui serait aujourd'hui de 15%), qui est à mon avis un indicateur social trop large (ce sont les mêmes personnes qui sont touchées par l'illettrisme, par la grande pauvreté, etc.). On peut le réduire sans résoudre pour autant les difficultés sociales, ce qui ne serait pas un résultat satisfaisant (des gens exclus mais qui savent utiliser un ordinateur).

Ce qui marque que l'on progresse, ce serait par exemple le fait que, localement, le numérique apparaisse naturellement comme un moyen de faire ensemble, de résoudre des questions concrètes.

Autrement dit, on reconnait que l'on progresse vraiment non pas au fait que tout le monde ait son PIM, mais au fait que des solutions aux questions sociales, économiques et environnementales émergent localement, qu'elles soient portées par des citoyens pour qui le numérique est un moyen d'actions parmi d'autres.

3) Ces priorités, ces signes de progrès ou de régression font-ils l'objet d'un consensus ou sont-ils discutés ? Dans le second cas, sur quels points les controverses portent-elles et qui opposent-elles ?

Il persiste sans doute une opposition entre une vision technique ou techniciste, qui focalise sur les infrastructures / moyens / outils, et une vision focalisée sur les usages socialement innovants.

Le concept de « fracture numérique » peut faire office de consensus mais la notion est au mieux floue et au pire, elle ne fait que masquer des questions plus complexes.

4) Dans le domaine de l'inclusion (ou de l'exclusion numérique), quelles sont la ou les initiatives, les cas, qui vous ont le plus *pris par surprise***, bousculé, étonné, ces dernières années ?**

Les Fablabs, le mouvement makers, les gens qui utilisent le numérique pour faire du tricot ou du jardinage, et cela pour plusieurs raisons :

- Je constate que ce type d'initiatives donne une vraie place à une expertise d'usage souvent oubliée ou peu valorisée, à des compétences cachées de personnes parfois en situation d'exclusion sociale, et que cette compétence constitue un point d'appui très intéressant pour développer des compétences numériques = on part de ce qu'on sait faire, on se rend compte que le numérique permet d'aller plus loin.

- A travers ces lieux et projets, le numérique se connecte vraiment à la « vraie vie », à la ville, aux rapports sociaux, etc. Après 20 ans d'expérimentation dans un espace avant tout immatériel, le numérique prend une matérialité bienvenue, qui permet de s'en emparer autrement.

- Cela se traduit par de vrais impacts sur la manière de consommer, de produire, etc. (en plus des impacts sur la manière de s'informer, de communiquer, d'apprendre, qui sont moins récents).

- Ces projets ne sont justement pas des projets qui visent avant tout à l'inclusion numérique, ils ne ciblent pas un public spécifique (et donc ils ne le stigmatisent pas). Mais à mon avis, ils font bouger les lignes en matière d'inclusion numérique, et ils représentent par exemple une nouvelle frontière (et un nouveau souffle) pour les dispositifs de médiation numérique.

5) Y a-t-il aujourd'hui des facteurs nouveaux ou émergents qui transforment le contexte même dans lequel on peut aujourd'hui penser et agir autour de l'inclusion numérique ?

L'un des éléments qui me semble transformer le contexte, c'est le fait que le numérique englobe de plus en plus les champs de la fabrication, de la consommation, du transport, de la diffusion d'objets matériels, de l'énergie, en plus des champs de la relation sociale (ce qui était le cas depuis près de 10 ans) et des champs couverts depuis les années 90 par les technologies « de l'information et de la communication ».

Le numérique est donc un véritable élément de transformation sociale. Le terme de numérique peut renvoyer à au moins deux champs complémentaires, celui des technologies et des outils d'une part (qui correspond à la vision « illectronisme » et aux pratiques traditionnelles de la médiation numérique), et celui des usages et des dynamiques sociales d'autre part. Les « TIC », c'est l'outil wiki mais surtout la construction sociale de Wikipédia ; c'est le site Facebook mais avant tout les usages qu'ont inventé les internautes sur cette plate-forme. Le numérique, c'est l'ouverture du code source, des données publiques, un espace de désintermédiation qui offre la possibilité de parler, de créer, de diffuser plus facilement. Un univers plus horizontal, décentré et ouvert, un terreau pour l'innovation sociale.

Le numérique comprend bien entendu ses limites, ses risques, ses revers. Il participe d'un changement de modèle (rapport différent à la valeur, à la confiance, au collectif par rapport à l'individuel), mais ce changement sera long, il dépend de nombreux autres facteurs, et le numérique est loin d'être une solution en tant que telle. C'est juste un des facteurs, qui mérite d'être pris en compte dans une réflexion sur l'inclusion sociale au sens large.

L'inclusion numérique, cela pourrait consister à faire toute sa place au numérique comme élément de transformation sociale, en tirer le meilleur parti.

6) Si vous deviez citer une action emblématique en matière d'inclusion numérique, réussie ou non, *de préférence en dehors de celles que vous menez vous-même***, quelle serait-elle ? Pourquoi ?**

- Le projet « La veilleuse » à Strasbourg et à Lille ;
- Les ateliers imprimante 3D au collège Albert Samain de Roubaix (un exemple parmi d'autres de projets touchant à la fabrication numérique et au bidouillage) ;
- Le projet « Savoir ensemble » d'ATD quart monde ;
- Websourd qui développe des services en ligne par les sourds pour les sourds.

7) Que faudrait-il pour que les actions les plus réussies dont vous avez connaissance « passent à l'échelle », gagnent en impact et puissent faire l'objet d'une politique publique à l'échelle nationale ou européenne? Le cas échéant en s'appuyant sur quels acteurs ?

Je me pose la question du bien-fondé d'un « passage à l'échelle ». Certains projets fonctionnent parce qu'ils sont petits, locaux, qu'ils ont une échelle adaptée. La transposition de projets n'est pas forcément pertinente, elle peut représenter une forme d'institutionnalisation, amener les projets à perdre en agilité et en spontanéité. Plutôt que de transposer des projets, il faut sans doute partager des visions, diffuser des pratiques, des usages créatifs, installer de nouvelles pratiques sociale qui ont fait leur preuve à travers le numérique.

L'un des enjeux sur les politiques publiques est de trouver un moyen de soutenir des projets en laissant le droit à l'expérimentation, le droit à l'erreur, en ne donnant pas de cahiers des charges trop cadrés, de faire confiance aux projets et aux porteurs surtout lorsqu'il s'agit de petits acteurs de terrain.

L'autre enjeu est de ne pas cloisonner les politiques publiques en matière d'inclusion numérique dans le champ du numérique ou dans le champ social, de les prendre en compte de manière transversale.

Emmanuel Vandamme
Président d'ANIS (www.anis.asso.fr)
vandamme.emmanuel@gmail.com
+33 (0)6 73 39 26 83

Pour en savoir plus :

- www.cnnumerique.fr
- www.cnnumerique.fr/inclusion/
- www.cnnumerique.fr/retour-en-images-sur-le-2nd-vendredi-contributif/